

Le foyer Socio- Educatif du Lycée Laennec est une association déclarée (loi 1901) qui fonctionne à l'intérieur de l'établissement au profit des élèves.

Outre l'équipement et le fonctionnement des salles de détente, il a pour vocation de permettre la mise en place d'activités diverses animées par des adultes ou par des élèves eux-mêmes.

Chaque élève peut être membre du foyer Socio-Educatif, il participe à l'élection d'un bureau qui détermine les orientations et assure la gestion.

Important : pour l'année 2013/2014, il serait souhaitable que des élèves de seconde et de première s'investissent aussi dans la gestion du F.S.E. afin de permettre, à terme, une prise en main de l'association par les élèves lors de sa transformation en « Maison des lycéens ».

Pour l'année 2013/2014 la cotisation a été votée à 10 Euros.

➤ Ces cotisations seront destinées à participer au financement :

- Des activités du FSE :
 - Les sorties en relation avec les enseignements.
 - Le fonctionnement des activités, l'acquisition de matériel et de jeux.
 - La gestion de la cafétéria.
 - L'animation de l'internat et de l'externat.
- De l'association Sportive.

Le règlement des cotisations est à effectuer à l'ordre du :

« Foyer Socio-Educatif du Lycée laennec »

Merci d'indiquer au dos du chèque : Nom, prénom et classe de l'élève.

Le bureau du Foyer Socio Educatif

NOM :

Prénom :

Date de naissance : Classe :

Régime : Externe ☐ Demi-pensionnaire ☐ Interne ☐

Etablissement précédent :

Classe suivie l'an dernier :

Adresse de la famille : Code Postal :

Téléphone domicile parents : (obligatoire)
Portable père : Portable mère :

NOM - Prénom du père :
Profession :
Téléphone (lieu de travail) :

NOM - Prénom de la mère :
Profession :
Téléphone (lieu de travail) :

Autres enfants scolarisés :

NOM - Prénom	Classe	Etablissement

NOM :

Prénom :

Date de naissance : Classe :

Régime : Externe ☐ Demi-pensionnaire ☐ Interne ☐

Etablissement précédent :

Classe suivie l'an dernier :

Adresse de la famille : Code Postal :

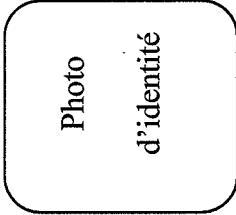
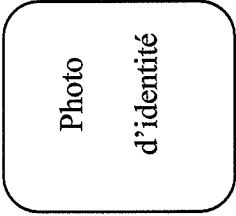
Téléphone domicile parents : (obligatoire)
Portable père : Portable mère :

NOM - Prénom du père :
Profession :
Téléphone (lieu de travail) :

NOM - Prénom de la mère :
Profession :
Téléphone (lieu de travail) :

Autres enfants scolarisés :

NOM - Prénom	Classe	Etablissement



RÉGIME DES SORTIES

NOM : Prénom : Classe :
(cocher les cases qui concernent votre enfant)

Le responsable légal (père, mère, tuteur).....
de l'élève ci-dessus désigné, soussigné(e)

◆ déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'établissement.

Elève de 2^{nde} :

Les élèves de seconde du lycée général et technologique, 2^{nde} professionnelle, de 1^{ère} année de CAP, ne sont pas autorisés à sortir librement de l'établissement. Les études sont obligatoires entre deux cours.

AUTORISATION DES PARENTS

Elèves de 2^{nde} GT :

☐ OUI ☐ NON Autorise mon fils – ma fille à ne pas aller en étude avant le début du 1^{er} cours et après le dernier cours de la journée

Elèves de 2^{nde} professionnelle, de CAP, de 1^{ère} et de terminale professionnelle, générale et technologique demi-pensionnaire ou externe :

☐ OUI ☐ NON Autorise mon fils – ma fille à sortir librement en dehors des cours ou lorsqu'un professeur est absent.

Elèves Internes

☐ OUI ☐ NON Autorise à sortir librement le mercredi entre 12h30 et 18h
☐ OUI ☐ NON Autorise à sortir librement le soir entre la fin des cours et 17h45

☐ OUI ☐ NON Autorise à sortir librement en dehors des heures de cours entre 8h et 17h.

le..... Le responsable légal

RÉGIME DES SORTIES

NOM : Prénom : Classe :
(cocher les cases qui concernent votre enfant)

Le responsable légal (père, mère, tuteur).....
de l'élève ci-dessus désigné, soussigné(e)

◆ déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'établissement.

Elève de 2^{nde} :

Les élèves de seconde du lycée général et technologique, 2^{nde} professionnelle, de 1^{ère} année de CAP, ne sont pas autorisés à sortir librement de l'établissement. Les études sont obligatoires entre deux cours.

AUTORISATION DES PARENTS

Elèves de 2^{nde} GT :

☐ OUI ☐ NON Autorise mon fils – ma fille à ne pas aller en étude avant le début du 1^{er} cours et après le dernier cours de la journée

Elèves de 2^{nde} professionnelle, de CAP, de 1^{ère} et de terminale professionnelle, générale et technologique demi-pensionnaire ou externe :

☐ OUI ☐ NON Autorise mon fils – ma fille à sortir librement en dehors des cours ou lorsqu'un professeur est absent.

Elèves Internes

☐ OUI ☐ NON Autorise à sortir librement le mercredi entre 12h30 et 18h
☐ OUI ☐ NON Autorise à sortir librement le soir entre la fin des cours et 17h45

☐ OUI ☐ NON Autorise à sortir librement en dehors des heures de cours entre 8h et 17h.

le..... Le responsable légal